



Le 01/04/22

Mme La Rectrice,

Objet : Suppression de postes administratifs en CIO

Suite au groupe de travail du vendredi 18 mars 2022 ea été abordé la question des suppressions de postes de personnels administratifs. Huit postes seraient à rendre sur l'académie de Normandie, dont 2 par les services d'orientation.

Le réseau des CIO normands se trouve une fois de plus concerné par ce projet. L'équivalent de 2 postes d'ADJAENES seraient supprimés en CIO à la rentrée prochaine :

- ½ poste au CIO de Lillebonne
- ½ poste au CIO de Dieppe – antenne de EU
- 1 poste au CIO d'Hérouville

Les CIO normands ont déjà largement contribué à la restitution de postes de personnels administratifs. A savoir que sur l'ensemble des CIO normands, sur 63 postes existants initialement il ne reste plus que 42 emplois. Soit la suppression en CIO d'1/3 des emplois administratifs depuis 2010 !!!

Les CIO ont de plus en plus de missions administratives à réaliser demandées tant par le Ministère que par le Rectorat ou les DSDEN :

- Co animation des PSAD qui positionne les personnels administratifs comme assistante de plateforme et est extrêmement chronophage en terme de suivi.
- Saisie des dossiers Passerelle suite à la commission Réseau Foquale
- Suivi des dossiers des élèves pour l'ensemble des commissions : préparation des dossiers en amont des commissions, organisation des commissions et compte rendus adressés aux DSDEN...

La suppression de postes administratifs en CIO impacte fortement l'organisation des services qui ne peuvent garantir l'ouverture au public sans la présence de ces personnels.

Sans personnel administratif, le site de EU fermerait tout bonnement. Sans personnel administratif, les CIO ne seraient plus en capacité d'ouvrir durant toutes les vacances. Sans personnel administratif, les CIO ne pourraient garantir l'ouverture des services au public sur 35h, telle que demandée dans la circulaire académique sur l'organisation de l'activité des services d'orientation.

Nos missions de service public sont menacées par des propositions faites sans consultation des directeurs et directrices des CIO et sans aucune connaissance du fonctionnement de nos structures et de l'impact que de telles décisions peuvent avoir sur les publics accueillis en CIO notamment les plus fragiles.